



Publié sur *Saint-Nom-la-Bretèche* (<https://www.saint-nom-la-breteche.fr>)

[Accueil](#) > ACTUALITÉS VACCINATION

ACTUALITÉS ET INFOS PRATIQUES POUR ÊTRE VACCINÉ(E). Mise à jour : 4 mai

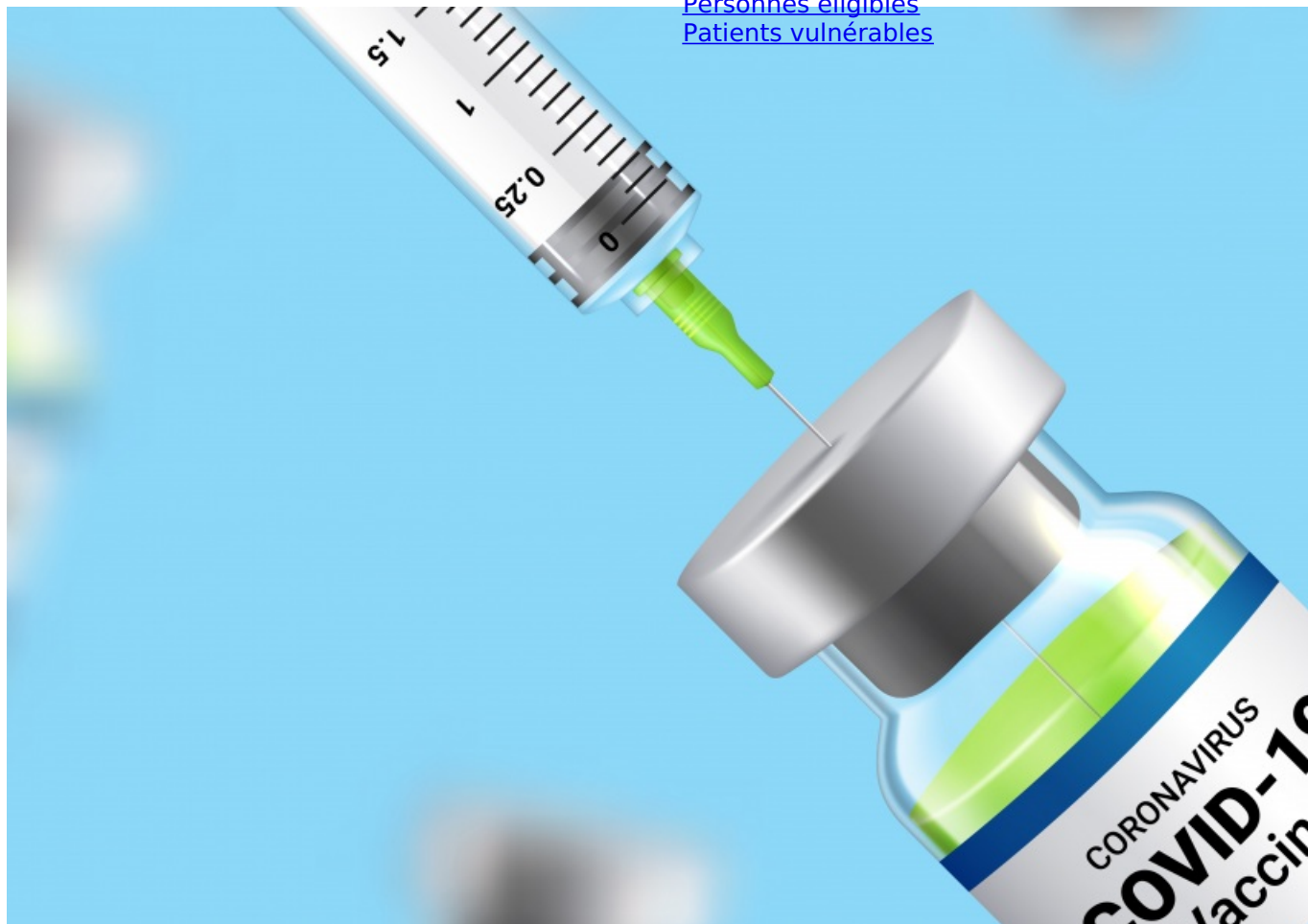
Documents :

 [Lettre du Maire du 21 janvier 2021](#)

Voir aussi :

[Personnes éligibles](#)

[Patients vulnérables](#)



Page mise à jour le 4 mai 2021

1) VACCINATION PFIZER/MODERNA AU CENTRE DE CRESPIÈRES

Le centre de vaccination intercommunal situé à Crespières fonctionne depuis mercredi 10 mars.

Type de vaccins : ARN uniquement (Pfizer et Moderna).

Lien pour se connecter : <https://partners.doctolib.fr/centre-de-sante/le-chesnay-rocquencourt/cen...>

Si vous ne voyez pas de place disponible, revenez régulièrement sur doctolib car de nouveaux créneaux sont ouverts régulièrement en fonction des arrivages de vaccins.

Ce centre est réservé en priorité :

- Aux personnes de 18 à 54 ans inclus présentant des comorbidités (ordonnance exigée du

médecin traitant et validée par le médecin du Centre).

- Les 55-59 ans ne sont accueillis qu'en apportant une attestation d'éligibilité à l'ARN messenger de leur médecin
- Aux + 60 ans
- Aux soignants sur présentation de leur carte professionnelle ou bulletin de salaire

Après la prise de rendez-vous :

pour le jour du rendez-vous, se munir de sa carte d'identité et de sa carte vitale (ou d'une attestation de droit).

au centre de vaccination, présenter ses documents d'identité et répondre au questionnaire de santé. Celui-ci sera par la suite vérifié et, en cas de nécessité, un entretien plus poussé sera réalisé avec un médecin. Après l'injection, temps d'observation de 15 minutes.

après la vaccination, prendre immédiatement rendez-vous pour une seconde injection, généralement prévue 21 jours après la première.

Bilan d'activité du centre de Crespières :

A fin mars, après 15 jours d'ouverture, 1619 personnes dont 716 habitants de la CCGM avaient bénéficié d'une première injection. Les dotations de vaccins varient d'une semaine à l'autre et tout le personnel bénévole et les soignants du centre doivent s'adapter en 24h en fonction de l'approvisionnement annoncé.

Le 28 avril, le 5000 ème patient a été vacciné !

Pour un « petit » centre c'est une belle réussite, rendue possible notamment par la mobilisation de nombreux bénévoles de tous les villages, des médecins, des infirmier(e)s, des personnels communaux, de la mairie de Crespières. A SAVOIR : il y a depuis peu des cordons bleus qui apportent un plat complet aux 6-8 bénévoles qui déjeunent sur place. Si vous souhaitez le faire aussi contactez Frounjke Depreux au 06 74 25 62 40.

2) VACCINATION AVEC ASTRA ZENECA

Ce vaccin peut être administré aux personnes de + 55 ans.

Dans le village, plusieurs solutions pour bénéficier du vaccin Astra Zeneca :

- tous les cabinets de médecine générale du village le proposent : pôle de santé : rdv sur www.saintnom-sante.fr

et cabinet du Dr Bigot (le jeudi matin) : 06 32 23 93 06

- la pharmacie de St Nom : 5 avenue des Platanes.
Contact : 01 34 62 60 80 - www.pharmacie-saint-nom.fr

QUI PEUT SE FAIRE VACCINER

[-] L'ensemble des personnes de 55 ans et plus.

[-] Les femmes enceintes à partir du deuxième trimestre de la grossesse.

[-] Les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et unités de soins de longue durée ou hébergées en résidences autonomie et résidences services.

[-] Les personnes de plus de 18 ans souffrant d'une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19 :

atteintes de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie, atteintes de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés, transplantées d'organes solides, transplantées par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques, atteintes de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes, atteintes de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (voir la liste), atteintes de trisomie 21.

[-] Les personnes de 50 à 54 ans inclus souffrant d'une ou plusieurs des comorbidités voir liste plus bas.

[-] Les personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge, hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM).

[-] Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants (FTM).

[-] Les professionnels du secteur de la santé et du secteur médico-social

Patients vulnérables atteints de comorbidités :

LISTE DES COMORBIDITÉS POUR LES PATIENTS DE 50 À 54 ANS :

Le 2 mars 2021, la Haute Autorité de santé a publié une actualisation de la liste des comorbidités associées à un risque de forme grave de Covid-19, à partir d'une revue systématique de la littérature scientifique et des travaux conduits sur ce thème.

[-] Pathologies cardio-vasculaires :

hypertension artérielle compliquée (notamment complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales),
antécédent d'accident vasculaire cérébral,
antécédent de chirurgie cardiaque,
insuffisance cardiaque ;
antécédents de coronaropathie.

[-] Diabète de types 1 et 2 ;

[-] Pathologies respiratoires chroniques susceptibles de décompenser lors d'une infection virale, notamment :

broncho pneumopathie obstructive,
insuffisance respiratoire,
asthme sévère,
fibrose pulmonaire,

syndrome d'apnées du sommeil,
mucoviscidose.

[-] Insuffisance rénale chronique ;

[-] Obésité avec indice de masse corporelle ≥ 30 ;

[-] Cancer ou hémopathie maligne ;

[-] Maladies hépatiques chroniques, en particulier la cirrhose ;

[-] Immunodépression congénitale ou acquise ;

[-] Syndrome drépanocytaire majeur ou antécédent de splénectomie ;

[-] Pathologies neurologiques :

maladies du motoneurone,
myasthénie grave,
sclérose en plaques,
maladie de Parkinson,
paralysie cérébrale,
quadriplégie ou hémiparésie,
tumeur maligne primitive cérébrale,
maladie cérébelleuse progressive ;

[-] Troubles psychiatriques ;

[-] Démence.

Source URL: <https://www.saint-nom-la-breteche.fr/fr/article/actualites-vaccination>